

## Championnats Suisses d'athlétisme en salle

Samedi/Dimanche 18 - 19 février 2023

Athletik Zentrum, St. Gall (azsg)

### Publication

- Organisateur :** LC Brühl Leichtathletik sur mandat de Swiss Athletics
- Règlements :** Le championnat est organisé selon directives, RO et IWR 2022.
- Disciplines :** **Femmes & Hommes**  
60m, 200m, 400m, 800m, 1500m, 3000m, 60mH, hauteur, perche, longueur, triple, poids  
Seules les disciplines avec au moins 5 inscriptions au délai d'inscription seront organisées.
- World Ranking :** Les championnats suisses sont enregistrés comme « World Ranking Competition » chez World Athletics. Les résultats seront reconnus au niveau international.
- Droit de participation :** Toutes et tous les athlètes titulaires d'une licence Swiss Athletics 2023 valable et ayant rempli la limite au délai d'inscription ont le droit de participer. La limite doit avoir été remplie en 2022 ou 2023.  
*Remarque :*  
Les citoyens/nes étrangers/ères (les athlètes de la Principauté du Liechtenstein comptent comme Suisses) titulaires d'une licence suisse ont le droit de participer selon RO, dans la mesure où ils ne prennent pas la place d'une ou d'un athlète suisse (une qualification pour le prochain tour – demi-finale et finale – est donc également exclue, comme la qualification pour les tours finaux dans les disciplines techniques).
- Inscription :** Il est possible de s'inscrire uniquement en ligne via [inscription en ligne](#) sur le site web Swiss Athletics.  
L'annonce d'éventuelles limites secondaires passe également par le site web correspondant.
- Délai d'inscription :** **Mardi, 7 février 2023**
- Finance d'inscription :** CHF 25.- par discipline.  
La finance d'inscription est à payer directement avec l'inscription via E-Payment.  
Si une ou un athlète se retire d'une discipline, la finance d'inscription est remboursée sur présentation d'un certificat médical ; dans le cas contraire, elle est perdue au profit de l'organisateur.
- Inscriptions tardives :** Les inscriptions tardives sont possibles jusqu'au mardi 14 février 2023 par courriel au secrétariat de Swiss Athletics ([sportservices@swiss-athletics.ch](mailto:sportservices@swiss-athletics.ch)). Par discipline, il faut en plus de la finance d'inscription payer une taxe pour inscription tardive de CHF 150.- par athlète.

- Site web :** Aucun programme ne sera envoyé. Toutes les informations pertinentes sont mises en ligne sur [le site web du championnat](#). Il s'agit en particulier des limites, de l'horaire provisoire, du mode de qualification et des hauteurs de saut (avant le délai d'inscription) ainsi que de l'horaire définitif et des directives (après le délai d'inscription).
- Appel électronique :** Un appel électronique sera organisé en fonction du nombre d'inscriptions. Des détails seront publiés dans les directives.
- Hauteurs initiales :** Les hauteurs initiales suivantes s'appliquent :
- |               | <b>Hauteur</b> | <b>Perche</b> |
|---------------|----------------|---------------|
| <b>Hommes</b> | 1.80           | 4.55          |
| <b>Femmes</b> | 1.55           | 3.40          |
- Restauration :** Une cantine de fête sera tenue dans la halle durant tout le championnat.
- Arrivée/Parking :** Des précisions sur l'arrivée et la situation en matière de parcage se trouvent sur le site web.
- Assurance :** L'assurance est l'affaire des participants/es. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accidents, de vols et autres.
- Renseignements :** **Comité d'organisation** (questions sur l'organisation)  
Christina Gates  
Phone : 077 412 62 03 ; Mail : [Info@lc-bruehl.ch](mailto:Info@lc-bruehl.ch)
- Swiss Athletics** (inscriptions, limites)  
Rizvana Bono  
Phone : 031 359 73 00 ; Mail : [rizvanabono@swiss-athletics.ch](mailto:rizvanabono@swiss-athletics.ch)